Baromètre de l'ANDEV

Année 2026



ANDEV

L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS·RICES ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Propos liminaire : pourquoi un baromètre ?

Pourtant au centre des débats politiques et médiatiques, l'Ecole est le plus souvent analysée sous le prisme de l'Education nationale. Or, en 2026 et depuis déjà plusieurs décennies, les politiques éducatives locales recouvrent à la fois une part importante du temps des enfants (le périscolaire, les accueils de loisirs etc..), un appui essentiel pour les parents (les crèches, les tarifs de cantine...) et pour les enseignants.

Le Baromètre de l'ANDEV vient amener des chiffres et de l'objectivation pour donner à voir ce que sont réellement les politiques éducatives aujourd'hui en France : une compétence partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il vise à produire des données qui n'existent pas ailleurs pour mieux comprendre ce qu'est réellement la vie d'un enfant et des familles dans les écoles publiques.

Le Baromètre de l'ANDEV en est à sa 2ème édition, occasion d'enrichir l'analyse en identifiant des évolutions et permanences par rapport à 2025.

En termes de méthodologie, le Baromètre est issu d'un questionnaire auquel ont répondu

+de **220**
professionnels de communes

représentant

616 000
enfants
10% des enfants scolarisés

Toutes les strates de population sont représentées : 40% des répondants travaillent dans des communes de moins de 20 000 habitants, 1/3 dans des communes de 20 000 à 50 000 habitants.
C'est donc la France des petites villes et villes moyennes qui est visible dans ce baromètre.

Portrait robot de l'éducation dans une commune

Les communes 1ères partenaires de l'Education nationale

1833

L'implication des communes est une histoire ancienne puisque, histoire peu connue, c'est une loi de 1833 qui impose aux communes de construire et entretenir une école primaire : l'éducation est la 1ère politique décentralisée.

38,4%

Le budget de l'Education pour les enfants de primaire en France est porté à 38,4% par les communes (l'Etat finance 55%, essentiellement le salaire des enseignants).

79%

Le baromètre de l'ANDEV vient confirmer cette implication forte, y compris par des moyens humains au cœur du temps scolaire : bien loin de l'obligation légale d'une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) par école maternelle, les communes sont une immense majorité (79%) à avoir recruté une ATSEM par classe.

Les enfants restent aujourd'hui en journée continue à l'école, mais peu après 16h30

Quelle est la journée type d'un enfant dans une école primaire en France ?
Le Baromètre de l'ANDEV permet de mieux la cerner :

La majorité des enfants sont aujourd'hui sur une semaine scolaire à 4 jours

↳ **La majorité des enfants sont aujourd'hui sur une semaine scolaire à 4 jours** (alors que le rythme de principe prévu dans le Code de l'éducation est sur 4,5 jours).

+ de 80%
des enfants mangent à la cantine

↳ **Une large majorité des enfants reste manger le midi :** dans la moitié des communes, plus de 80% des enfants mangent le midi à la cantine.
Les communes où moins de 60% des enfants scolarisés mangent le midi sont peu nombreuses (12% des communes).

↳ **Une large partie des enfants finit sa journée à la fin du temps scolaire** et ne va pas en périscolaire à 16h30 : dans 60% des communes moins d'un tiers des enfants reste en périscolaire.

L'offre éducative des communes est très large

L'image des communes qui gèrent des bâtiments scolaires et de la cantine est bien loin de la réalité du terrain depuis déjà de nombreuses années.
Le Baromètre vient donner plusieurs données objectives pour l'illustrer :

+ de 80%

↳ **Les communes sont autorités organisatrices de la Petite enfance depuis 2025...** La loi étant venu plutôt rattraper une réalité déjà présente : plus de 80% des communes du baromètre gèrent des structures Petite enfance directement (75% d'entre elles) ou en délégation à des opérateurs (6%).

91% des communes gèrent et/ou financent des séjours de vacances

↳ **91% des communes gèrent et/ou financent des séjours de vacances.** L'étude annuelle de l'INJEP nous rappelle que les colonies de vacances sont organisées pour 1/3 par les collectivités territoriales (les sociétés privées ne représentent que 2% des séjours).

↳ **Rares sont les politiques éducatives qui n'incluent pas le sport et la culture :** 85% des communes ont un dispositif pour favoriser l'accès à la culture (bourses, tarifs spécifiques dans lieux culturels municipaux etc..), et 86% pour l'accès au sport (aide à la licence, soutien aux clubs sportifs etc...).

L'alliance éducative entre les enfants, le périscolaire, l'Education nationale et les parents reste un enjeu

Le Baromètre ANDEV 2026 incluait une série de nouvelles questions sur le degré de qualité de la relation avec les enfants, parents, et partenaires, tel que le perçoivent les cadres de l'éducation des communes.

Dans un contexte national où les violences dans le périscolaire monopolisent l'espace médiatique, il permet de souligner d'abord que cette confiance est plutôt au rendez-vous : sur une échelle de 1à 10, la qualité de relation oscille entre 6 et 8.

la relation est jugée meilleure entre les équipes éducatives des communes et les enfants, ainsi qu'avec les associations

Quelques nuances apparaissent dans le détail : **la relation est jugée meilleure entre les équipes éducatives des communes et les enfants, ainsi qu'avec les associations** (autour de 8 sur 10) ; elle parait légèrement plus complexe avec les parents et l'Education nationale (autour de 7 sur 10).

Tous les acteurs éducatifs connaissent l'importance de cette alliance éducative à la fois pour la clarté du cadre donnée aux enfants au quotidien, la qualité du dialogue entre adultes pour assurer la réussite des enfants et des jeunes, et pour articuler l'action de chacun.

Baromètre de l'ANDEV
Année 2026

Les enfants vont bien ?

Cette question est la thématique du prochain congrès de l'ANDEV en décembre 2026.

Le baromètre de l'ANDEV semble montrer qu'une préoccupation monte sur les territoires sur la santé mentale des enfants et des jeunes : citée dans 1/3 des projets éducatifs en 2025, elle apparait dans près de la moitié d'entre eux en 2026 (une progression de 14 points).

+14 points

Le baromètre de l'ANDEV semble montrer qu'une préoccupation monte sur les territoires sur la santé mentale des enfants et des jeune

5ème enjeu

La santé mentale est le 5ème enjeu le plus cité par les cadres de l'éducation comme un enjeu prioritaire pour les prochaines.

1/12

L'étude Enabee portée par Santé publique France, dont les 1ers résultats sont sortis fin 2024, nous apprenait pour la 1ère fois (c'est la 1ère étude de ce type) qu'un enfant sur 12 en maternelle est concerné par une difficulté de santé mentale.

Le baromètre de l'ANDEV a été préparé au printemps 2026 et n'a donc pas encore engrangé les **retours des territoires sur l'impact des canicules sur les enfants : c'est un des enjeux identifiés dans tous les réseaux professionnels de l'éducation.**

Quelques idées reçues sur l'éducation... à déconstruire

1ère idée reçue

« Avec le périscolaire, les journées des enfants sont trop longues »

Le périscolaire est un service à disposition des familles : la durée de présence des enfants dépend des contraintes des familles ; les collectivités tentent de répondre au mieux au besoin qu'elles perçoivent, tout en tenant compte des enjeux de bonne gestion (ne pas ouvrir des accueils pour trop peu d'enfants).

La demande d'horaires élargis pour le périscolaire matin et soir est importante..... mais le besoin réel beaucoup plus limité.

La demande apparait large puisque les collectivités qui ont répondu au Baromètre organisent des accueils périscolaires sur des amplitudes importantes : de 7h30 à 18h30 ou de 7h à 18h pour 60% des communes ; 7h-19h pour 19% d'entre elles.

Mais dans la réalité, l'utilisation de ces créneaux est plutôt limitée : dans 80% des communes moins des 2/3 des enfants restent le soir ; dans 60% des communes c'est même moins d'1/3 des enfants qui restent le soir.

↳ Une proportion donc importante des enfants rentrent à la maison ou sont récupérés par leurs parents (ou un autre adulte) à la fin de l'école.

↳ Le baromètre ne permet pas d'avoir un détail des horaires mais derrière ces chiffres se cache le fait que beaucoup d'enfants partent en général dans la première heure d'accueil (avant 17h30).

2ème idée reçue

« La cantine c'est pas bon et c'est cher »

La pause méridienne a bien évolué depuis les années 80-90 qu'ont connu beaucoup de parents actuels.

1er changement : le nombre d'enfants : nous l'avons déjà mentionné, dans la quasi-totalité des communes plus de 60% des enfants scolarisés restent manger à la cantine ; c'est plus de 80% des enfants scolarisés dans la moitié des communes.

2ème changement : le contenu de l'assiette : on mange mieux, et plus végétarien dans les cantines en 2026. La qualité des repas est devenue un enjeu majeur des politiques éducatives.

La loi Egalim fixe un objectif de 20% de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique. 92% des communes respectent ce taux, et une commune sur 5 dépasse les 50% des denrées bio.

Quant au prix de la cantine, deux réalités ressortent du Baromètre de l'ANDEV :

↳ La plupart des familles payent en fonction de leurs revenus : près de 90% des communes mettent en place des tarifs modulés en fonction du revenu.

À NOTER que près d'une commune sur 3 (29%) a un tarif à moins d'1€ pour les familles les plus défavorisées ; 1 sur 10 met en place une gratuité. Aucune famille ne paye le prix réel qui est d'environ 13€ à 17€.

3ème idée reçue

« La France est très en retard sur la scolarisation des enfants en situation de handicap »

En 2025, les 20 ans de la loi dite Handicap ont remis la question de l'accès des enfants en situation de handicap à l'école et aux loisirs. Si cet accès reste un enjeu (encore 1 enfant sur 2 ne peut pas participer aux sorties de classe - UNAPEI Baromètre 2023), des moyens importants ont été mis par l'Etat et les collectivités pour faciliter l'inclusion de ces enfants.
Les enfants en situation de handicap sont de plus en plus nombreux dans les écoles : 563 000 en 2024 contre 232 000 en 2006.

Le baromètre de l'ANDEV met en lumière trois chiffres qui illustrent cette nouvelle réalité :

↳ Les dispositifs d'inclusion sont très présents dans les écoles : ULIS et unités externalisées sont présentes dans 70% des communes.

↳ Les moyens humains mis par les collectivités pour l'accueil de ces enfants en périscolaire sont devenus très importants aussi : 81% des communes embauchent des animateurs-trices périscolaires supplémentaires pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

À NOTER : depuis 2025, c'est l'Etat qui doit prendre en charge les accompagnants d'enfants en situation de handicap en pause

méridienne. La mesure est appliquée de façon limitée et très hétérogène sur le territoire au regard de ce chiffre de notre Baromètre.
↳ L'inclusion est présente dans 94% des projets éducatifs locaux, ces documents cadres pour les politiques éducatives dans les communes. C'est une augmentation de 6,5 points en un an (par rapport au Baromètre ANDEV 2025).

4ème idée reçue

« Le périscolaire c'est de la garderie »

Là où jusque dans les années 2000, peu de territoires s'étaient saisis des temps périscolaires comme un enjeu majeur sur le plan éducatif, l'engagement d'élus et de cadres des communes, puis les réformes successives sur les rythmes scolaires, ont remis ces temps au cœur des projets éducatifs de territoire (PEDT).

Premier point ressortant du baromètre : aujourd'hui, la quasi-totalité des villes ont structuré des documents de cadrage de leur politique éducative : plus de 90% des communes interrogées ont à minima un projet éducatif de territoire et une convention territoriale globale (CTG) avec les Caisses d'allocations familiales (documents qui cadrent champs de travail entre communes et CAF et les financements associés).

Moins de 1% des communes n'ont aucun cadrage ou conventionnement de leur politique éducative.

Deuxième point important : les thématiques traitées dans les projets éducatifs sont aujourd'hui très nombreuses et diversifiées :

↳ Plus des ¾ intègrent des axes de travail sur l'inclusion, la citoyenneté, la culture, la parentalité.

↳ Plus de la moitié traitent également du sport, de la lutte contre le harcèlement, de l'égalité femme-homme et du développement durable.

5ème idée reçue

« Les enfants sont devant les écrans toute la journée, y compris à l'école »

Si nous parlons de la présence des écrans (sans rien dire de leur utilisation réelle), c'est vrai… mais moins pour les maternels. Le Baromètre de l'ANDEV souligne à quel point l'équipement numérique des classes est devenu un socle du soutien des collectivités aux enseignants : dans 79% des communes, la totalité des classes d'élémentaire est équipée d'un tableau numérique et/ou de tablettes ou ordinateurs portables (« classes mobiles » dans la sémantique technique). Le déploiement est moindre dans les classes maternelles mais reste important : dans ¼ des communes, toutes les classes maternelles sont équipées… mais dans 1 commune sur 5, aucune classe maternelle ne l'est. Les deux situations, complètement antagonistes, soulignent qu'il y a des débats sur les territoires sur l'exposition des enfants en maternelle et que les choix faits sont des vrais choix de priorités.

Quelques précisions à l'occasion de ce Baromètre sur l'état des débats dans le monde éducatif sur les liens entre écrans et éducatif :

↳ « il y a écran et écran » : l'usage du numérique par les enseignants n'est pas le même que celui des réseaux sociaux et il y a un consensus pour dire que l'apprentissage du numérique est essentiel (comprendre ce qu'est l'informatique, le fonctionnement des réseaux sociaux etc...) ; mais que les apports du point de vue éducatif dépendent des usages réels qui en sont faits.

Exemple récurrent dans les échanges Education nationale / communes : si l'écran numérique sert à projeter des vidéos, l'investissement est démesuré ; s'il permet d'aller plus loin sur l'apprentissage des langues étrangères, le travail en petits groupes etc.. il est intéressant.

↳ L'exposition aux écrans est un problème de santé publique : la commission nationale sur les écrans de 2024 avait souligné que l'intérêt éducatif (non systématique donc) des écrans devait être mis dans la balance avec les effets sur la santé.

La commission rappelait notamment que les impacts négatifs de l'exposition aux écrans sont très différents selon les tranches d'âge : très problématique avant 3 ans et en maternelle ; plus dépendant de la régulation de l'usage à partir de 6 ans et, surtout, dans l'utilisation des réseaux sociaux.

6ème idée reçue

« A l'époque du no kids, personne n'écoute les enfants »

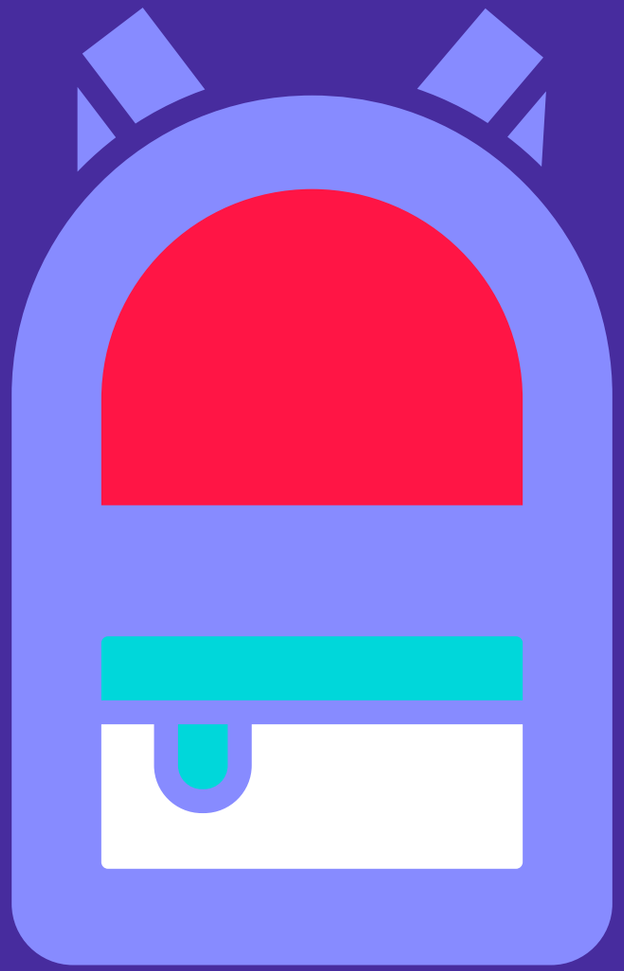
Ce n'est pas du tout la réalité dans les communes : les dispositifs pour aller chercher la parole des enfants et des jeunes sont à la fois très répandus et très diversifiés :

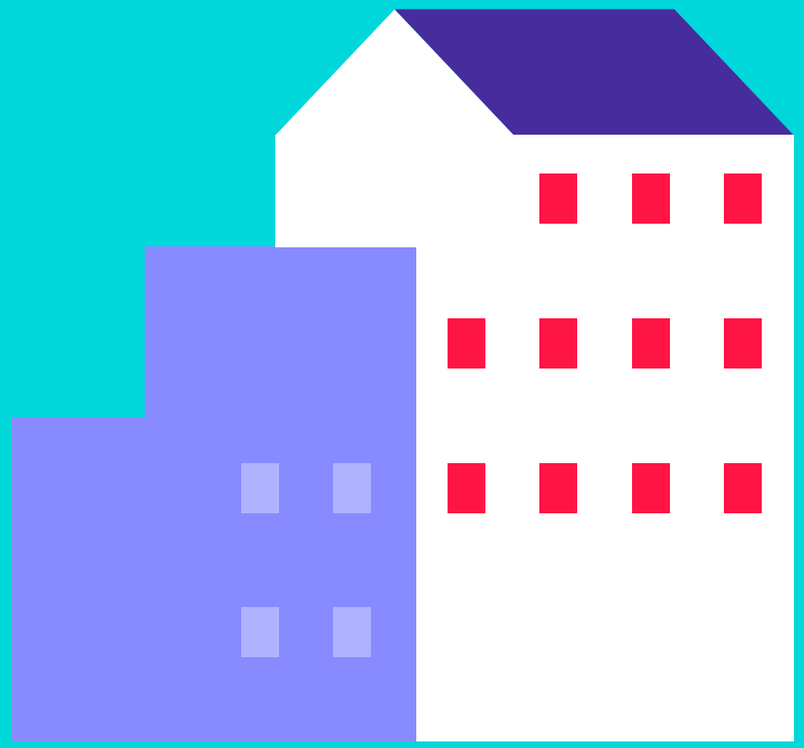
↳ 70% des communes ont créé un conseil municipal des enfants ou des jeunes.

↳ 1 commune sur 6 a mis en place un budget participatif pour la jeunesse

↳ Moins de 18% des communes n'ont aucun dispositif de participation.

Comme pour tout mécanisme de participation, des études plus poussées sont bien sûr nécessaires : l'existence d'un conseil municipal d'enfants ne veut pas dire qu'il est écouté ou joue un rôle réel.





Focus sur la prévention et lutte contre les violences sur les enfants

Des moyens importants mis sur l'encadrement des enfants

Les temps périscolaires sont encadrés par une règlementation stricte. Lorsque le temps périscolaire est déclaré auprès des services de la jeunesse, de l'engagement et du sport (le service de l'Etat qui les contrôle), le taux règlementaire peut être d'un-e animateur-trice pour 14 enfants en maternelle, et un-e animateur-trice pour 18 enfants en élémentaire.

↳ Non seulement la quasi-totalité des communes qui ont répondu au Baromètre respectent ce cadre (99%), mais 60% des communes vont plus loin en se fixant un nombre plus important d'animateurs par enfant.

Des niveaux de qualification hétérogènes

Traduction d'un secteur qui se caractérise encore par une grande précarité des statuts, le niveau de qualification est, lui, plus hétérogène.

Dans la moitié des communes répondantes, plus des 2/3 des animateurs disposent d'un minimum de qualification de l'animation (BAFA ou autre).

↳ *A NOTER* que les communes où moins de la moitié de l'équipe n'est pas diplômé restent rares (5%) : ce sont des communes qui ne déclarent pas les temps périscolaires à jeunesse et sport qui impose d'avoir au moins 80% de diplômés dans les équipes périscolaires.

La problématique est plus marquée dans les grandes villes : la proportion de diplômés est plus faible dans les communes de plus de 300 000 habitants que dans les autres strates de population.

C'est probablement l'ampleur des besoins de recrutement qui est en cause : dans une ville de plus de 300 000 habitants les équipes périscolaires atteignent facilement 1000 animateurs-trices, voire plusieurs milliers pour les plus grandes.

L'enjeu de la formation sur les violences faites aux enfants est identifié mais pas encore mis en œuvre partout

Former les équipes périscolaires pour prévenir les violences sur les enfants… mais les former à quoi ?

Le débat autour de la formation des animateurs-trices se pose peu sur l'objet de la formation. 3 types de formation sont en jeu, de natures très différentes :

↳ **La formation au repérage des violences sur les enfants :** malheureusement en France la majorité des violences physiques sont au sein des familles (55%). La formation des professionnels de l'éducation sur le repérage et les procédures de signalement sont donc un 1er enjeu.

↳ **La formation sur la posture des animateurs-trices et ATSEM :** quelle est la posture éducative attendue de moi en tant qu'adulte en charge d'enfants ? Qu'est ce qui est une violence punie par la loi ? Qu'est ce qui n'est pas puni par la loi mais relève quand même de la violence (les violences éducatives ordinaires) ?

↳ **La formation liée aux violences sexuelles en tant que telle :** elle porte plutôt sur ce que nous appelons avec l'Education nationale, l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) : quelle est la juste proximité avec l'enfant ? Comment aborder avec les enfants leur rapport à leur corps et à celui des autres enfants ?

Source : Observatoire des droits de l'enfant - UNICEF

Dans le cadre de son Baromètre, l'ANDEV distingue les violences sexistes et sexuelles, des violences éducatives ordinaires. De fait les collectivités répondantes se saisissent des deux mais encore de façon hétérogène :

↳ La moitié des communes ont lancé des actions à la fois sur les violences sexistes et sexuelles et sur les violences éducatives ordinaires.

Sur ce 2ème sujet, le monde éducatif local est clairement en avance sur la société : 81% des parents reconnaissent avoir pratiqué des violences éducatives ordinaires sur leurs enfants (Observatoire des droits de l'enfant de l'UNICEF - données 2024)

↳ Un tiers des communes sont en réflexion sur les deux sujets : l'enjeu est aujourd'hui donc identifié ou a commencé à être traité par 82% des communes.

↳ Cependant encore 18% des communes ne se sont pas encore saisies de ces sujets.

Nous voyons là que ces enjeux sont bien au stade de la diffusion au sein du monde éducatif local.



Quels enjeux dans les années à venir ?

Le Baromètre de l'ANDEV demande aux cadres de l'éducation des communes ce qu'ils identifient comme enjeux prioritaires dans les années à venir. Les réponses permettent de prendre le pouls des territoires sur les sujets qui montent.

Les cinq premiers enjeux

1. L'inclusion et handicap
2. La rénovation énergétique des bâtiments
3. L'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers
4. La citoyenneté et la participation des enfants et des jeunes
5. La santé mentale

Derrière ce premier bloc d'enjeux, 3 thématiques (formulées sous diverses formes) sont proches en termes de pourcentage de remontées : le bien être et la lutte contre le harcèlement ; le développement durable et la végétalisation des cours ; la continuité éducative et la coopération entre les acteurs.

Que nous apprend ce classement ?

↳ **La stabilité des enjeux :** les cinq premiers sont identiques aux enjeux remontés en 2025.

Il faut y voir la réalité de ce que sont les politiques éducatives : des politiques du temps long qui doivent s'abstraire des débats parfois conjoncturels.

↳ **L'importance majeure de l'accueil des enfants en situation de handicap et des enfants à besoins spécifiques**, catégorie très proche qui couvre, plus largement, des enfants qui n'ont pas été déclarés en situation de handicap mais présentent des enjeux d'accompagnement particulier.

Phénomène qui est monté en puissance depuis quelques années, l'accueil de ces enfants oblige les équipes à revoir leur organisation (capacité à sortir un enfant d'un groupe par exemple, espaces de répit), les collectivités à engager des moyens supplémentaires (pour des animateurs-trices supplémentaires).

Dans ce cadre il faut comprendre le terme d'"enjeu" à la fois comme une préoccupation quotidienne et comme un objectif de société : permettre à ces enfants de se sentir bien à l'école et aux professionnels de bien les accueillir.

↳ **La liste de ces enjeux** traduit à nouveaux la palette de sujets et de leviers dont disposent les collectivités dans le champs éducatif puisqu'elles vont, par nécessité ou par choix politique, aussi bien sur des enjeux sociétaux (la participation des enfants à la vie de la cité), bâtimentaires et environnementaux, et, plus globalement, éducatifs.

↳ **Le haut du classement est intéressant… mais le bas aussi :** certains enjeux sont cités beaucoup plus rarement. Deux catégories ressortent :

↳ **Des enjeux qui apparaissent pourtant comme des thématiques très centrales dans les projets éducatifs** (autre question qui était posée) : mixité sociale, accès au sport et à la culture, prévention de l'illettrisme, égalité de genre.

C'est sans doute le signe que ces enjeux étant bien intégrés, ils ne sont pas identifiés comme des sujets à venir.

↳ **Des enjeux plus émergents qui sont sans doute encore au travail :** la monoparentalité (l'enjeu de la parentalité étant lui beaucoup plus haut dans le classement) ; l'intelligence artificielle.

Dernier point, plusieurs évolutions entre 2025 et 2026 sont intéressantes à noter :

↳ **Certains enjeux montent clairement dans les préoccupations de façon très marquée** (+ 5 à 10 points) : la rénovation énergétique des bâtiments ; la citoyenneté ; le bien-être des enfants et la prévention des violences sur les enfants.

↳ **D'autres à l'inverse reculent :** la coopération entre les acteurs ; la laïcité. Sur ce dernier point, le sujet était au centre des préoccupations au niveau national dans les années qui ont suivi les attentats du Bataclan et de Charlie Hebdo : il redevient un enjeu traité de

Baromètre
de l'ANDEV
Année 2026

façon plus habituelle, au même titre que d'autres.

Comment les cadres éducatifs des collectivités territoriales abordent-ils l'avenir ?

A vrai dire, pas très bien :

↳ 56% des répondants indiquent avoir une confiance incertaine dans l'avenir concernant les actions éducatives des communes ;

↳ 8,6% sont mêmes inquiets ;

↳ 1/3 (35%) sont optimistes.

Ils se montrent en cela beaucoup plus optimistes que la population française (86% des français sont inquiets pour l'avenir – étude IFOP 2025 sur le regard des français sur l'avenir)… et moins optimistes que la jeune génération : dans le Baromètre 2026 du think tank Vers le haut, 73% des 16-25 ans se disent optimistes sur leur avenir.

L'ANDEV, qui sommes nous ?

L'Association nationale des directeurs·trices et cadres de l'éducation des villes et collectivités territoriales (ANDEV) est un réseau de professionnel·les de l'éducation rassemblant des fonctionnaires territoriaux occupant des responsabilités dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse. Rassemblant plus de 670 adhérent·es de toute la France, elle leur permet de partager leur expertise sur les politiques éducatives locales professionnel·les de l'éducation.

ANDEV

L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS.RICES
ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Design : krealik.fr

Contact

Marion Aubert,
chargée de missions ANDEV
06 51 36 90 32
contact@andev.fr

andev **andev.fr** **@andevnumerique**

SOLIDARITÉ
ENGAGEMENT
INSPIRATION
Au service des territoires pour une éducation émancipatrice